

Communiqué de presse

Cergy, le 1er février 2022

Comportements addictifs : se faire aider dans le Val-d'Oise

L'Assurance Maladie du Val-d'Oise souhaite s'inscrire dans une démarche de prévention des addictions et assurer la promotion de l'ensemble des dispositifs d'aides adaptés sur le territoire auprès des Valdoisiens.

En effet, les troubles addictifs peuvent avoir des répercussions sociales durables dans la vie d'une personne mais aussi médicales qui nécessitent une prise en charge globale et un accompagnement social. **Une addiction se caractérise par une dépendance à une substance** (tabac, alcool, drogues, médicaments...) **ou à une activité** (jeux de hasard et d'argent, jeux vidéo) qui génère une sensation de bien-être et de plaisir mais va se traduire peu à peu par une **perte de contrôle progressive de soi**. Elle envahit le quotidien de la personne au détriment de la vie familiale, professionnelle et peut conduire à l'isolement, la marginalisation, la déscolarisation, la perte d'emploi, la séparation ainsi qu'à des problèmes financiers.

Pour aider les personnes dépendantes, les professionnels de santé (médecin traitant, addictologue), mais aussi les psychiatres et psychologues, peuvent intervenir dans le repérage, l'évaluation et le traitement des conduites addictives. Des structures comme les centres de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA), les centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usages de drogues (CAARUD), les maisons des adolescents, les centres médico psychologique (CMP), accueillent, conseillent et prennent en charge.

Des dispositifs d'aide à distance de [Santé publique France](#), [tabac info service](#), [alcool info service](#), [drogues info service](#) accompagnent la personne ayant une addiction ainsi que les proches.

Une écoute téléphonique anonyme est également proposée :

- Tabac : ☎ 3989
- Alcool : ☎ 0 980 80 930
- Drogues : ☎ 0 800 23 13 13
- Ecoute cannabis : ☎ 0 980 980 940

Ils existent également plusieurs structures et associations qui œuvrent au niveau local. Plusieurs structures CSAPA sont présentes sur le Val-d'Oise, dont vous pouvez retrouver la [liste sur le site du département du Val d'Oise](#).

Addictions, quelques chiffres

Tabac

10 millions de français fument quotidiennement

75 000 décès par an dont 45 000 par cancer



Alcool



41 000 décès par an dont 16 000 par cancer

32,5 % des 18-30 ans déclarent une consommation hebdomadaire d'alcool

44 % des jeunes de 17 ans ont déclaré une alcoolisation ponctuelle importante dans le mois

Ecrans



17 % d'adolescents déclarent avoir déjà joué à des jeux d'argent et de hasard sur internet

24 % des français disent consommer davantage de confiseries, sodas et snacks pendant leurs activités numériques

Cannabis

23 % des jeunes de 16 ans ont déjà consommé du cannabis



Source : Santé Publique France

Contact presse :

 communication.cpam-cergyponoise@assurance-maladie.fr

À propos de l'Assurance Maladie du Val d'Oise

Entreprise de droit privé exerçant une mission de service public, la CPAM du Val d'Oise est responsable de la protection de 98% de la population du département, soit plus d'un million d'assurés, et verse chaque année plus de 2,6 milliards d'euros de prestations légales, ce qui en fait le principal acteur du financement du système de soins. Forte de 1 000 collaborateurs qui portent haut nos valeurs de solidarité, d'universalité, de responsabilité et d'innovation, notre entreprise intervient sur les « risques » sociaux suivants : maladie, maternité, accidents du travail/maladies professionnelles et décès.